

**EVIDENCE**

OTTAWA, Thursday, April 23, 2026

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met with videoconference this day at 8:36 a.m. [ET] to examine and report on the independence of commercial inshore fisheries in Atlantic Canada and Quebec, and the policies and legislative tools used by the Government of Canada to preserve it, such as the Owner-Operator Policy.

**Senator Fabian Manning** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** My name is Fabian Manning. I'm a senator from Newfoundland and Labrador and chair of this committee. I have the pleasure of chairing this committee meeting.

Should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal this to the chair or the clerk, and we will work to resolve the issue.

Before we begin, I would like to take a few moments to allow the members of the committee to introduce themselves.

**Senator Dhillon:** Good morning. Thank you for being here. Senator Baltej Dhillon, British Columbia.

**Senator M. Deacon:** Marty Deacon, Ontario. Welcome.

**Senator Ravalia:** Mohamed Ravalia, Newfoundland and Labrador.

**Senator Cuzner:** Rodger Cuzner, from Nova Scotia.

[*Translation*]

**Senator Gerba:** Amina Gerba from Quebec.

[*English*]

**The Chair:** Thank you, senators.

On November 18, 2025, the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans was authorized to examine and report on the independence of commercial inshore fisheries in Atlantic Canada and Quebec and the policies and legislative tools used by the Government of Canada to preserve it, such as the owner-operator policy.

Today, under this mandate, the committee will be hearing from Claire Canet, Project Manager. I will leave the rest to her to explain. On behalf of the members of the committee. I thank you

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le jeudi 23 avril 2026

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 8 h 36 (HE), avec vidéoconférence, pour examiner, afin d'en faire rapport, l'indépendance de la pêche côtière commerciale au Canada atlantique et au Québec, ainsi que les politiques et les outils législatifs utilisés par le gouvernement du Canada pour la préserver, comme la Politique du propriétaire-exploitant.

**Le sénateur Fabian Manning** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Je m'appelle Fabian Manning. Je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador et je préside ce comité. J'ai le plaisir de présider cette réunion du comité.

En cas de difficultés techniques, notamment en matière d'interprétation, veuillez signaler les problèmes au président ou à la greffière, et nous nous efforcerons de les résoudre.

Avant de commencer, j'aimerais prendre quelques instants pour permettre aux membres du comité de se présenter.

**Le sénateur Dhillon :** Bonjour. Je vous remercie de votre présence. Je suis le sénateur Baltej Dhillon, de la Colombie-Britannique.

**La sénatrice M. Deacon :** Marty Deacon, de l'Ontario. Bienvenue.

**Le sénateur Ravalia :** Mohamed Ravalia, de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Le sénateur Cuzner :** Rodger Cuzner, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

**La sénatrice Gerba :** Amina Gerba, du Québec.

[*Traduction*]

**Le président :** Merci, honorables sénateurs.

Le 18 novembre 2025, le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans a été autorisé à examiner, pour en faire rapport, l'indépendance de la pêche côtière commerciale au Canada atlantique et au Québec, ainsi que les politiques et les outils législatifs utilisés par le gouvernement du Canada pour la préserver, comme la Politique du propriétaire-exploitant.

Aujourd'hui, dans le cadre de ce mandat, le comité entendra Claire Canet, gestionnaire de projet. Je lui laisse le soin d'expliquer le reste. Au nom des membres du comité, je vous

for being here today, Ms. Canet. I understand you have some opening remarks. The floor is yours.

[*Translation*]

**Claire Canet, Project Manager, Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie:** Hello, Mr. Chair and senators.

On behalf of the fishers of Quebec, I'd like to thank you for giving us the honour of appearing before you today to talk about an issue as important as the independence of commercial inshore fisheries.

My name is Claire Canet, and I'm here today representing the Alliance des pêcheurs indépendants du Québec and the Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie or RPPSG. Collectively, our organizations represent more than 570 independent fishing businesses in Quebec. Our members primarily fish for lobster, but also for crab and various groundfish.

The RPPSG is one of the three founding members of the Canadian Independent Fish Harvesters' Federation, along with Fish, Food and Allied Workers, or FFAW, and the Maritime Fishermen's Union. I serve on the federation's executive committee for Quebec.

I can only support the eloquent and meaningful testimony of my colleagues Jim Isaac, Melanie Sonnenberg and Dwan Street. Therefore, I won't reiterate how crucial the principles of maintaining owner-operators and prohibiting control agreements are to the economic health of our coastal regions and to preserving access to our shared public resource for the people who depend most — socially, culturally, and economically — on this strategic resource.

However, I'd like to make a few additional observations.

The deep pockets of unregistered private investors seeking to derive direct or indirect profit from access to the resource, coupled with the financial interest of certain financial institutions in granting large loans over 20 or 25 years — once they know that a major private investor is providing backing — have fuelled the dramatic rise in fishing licence prices. This creates an environment increasingly conducive to the next generation being drawn into an imbalanced system of financial power that favours control agreements.

Today, in Quebec, conservation and protection officers have drawers full of investigation files involving licences subject to control agreements. Since 2019, none of these cases has been brought before the courts. Why? I'm told that the problem stems from drafting flaws in the regulations that, according to the

remercie d'être ici aujourd'hui, madame Canet. Je crois comprendre que vous avez préparé une déclaration préliminaire. La parole est à vous.

[*Français*]

**Claire Canet, gestionnaire de projet, Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie :** Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les sénateurs.

Au nom des pêcheurs du Québec, je veux vous remercier de nous faire l'honneur de témoigner devant vous aujourd'hui sur un sujet aussi important que celui de l'indépendance de la pêche côtière commerciale.

Je suis Claire Canet. Je représente aujourd'hui l'Alliance des pêcheurs indépendants du Québec et le Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie, ou RPPSG. Collectivement, nos organisations représentent plus de 570 entreprises de pêche indépendantes du Québec. Nos membres pêchent principalement le homard, mais aussi le crabe et les différents poissons de fonds.

Le RPPSG est l'un des trois membres fondateurs de la Fédération des pêcheurs indépendants du Canada, avec Fish, Food and Allied Workers, ou FFAW, et l'Union des pêcheurs des Maritimes; je suis membre de l'exécutif de la fédération pour le Québec.

Je ne peux qu'appuyer les témoignages éloquentes et significatifs de mes collègues James McIsaac, Melanie Sonnenberg et Dwan Street. Je ne répéterai donc pas à quel point les principes du maintien du propriétaire exploitant et l'interdiction des accords de contrôle jouent un rôle fondamental pour la santé économique de nos régions côtières et le maintien de l'accès à notre ressource publique commune par les gens qui dépendent le plus — socialement, culturellement et économiquement — de cette ressource stratégique.

Par contre, j'aimerais faire certains constats complémentaires.

Les poches profondes des investisseurs privés non enregistrés qui souhaitent retirer un profit direct ou indirect de l'accès à la ressource et l'intérêt financier de certaines institutions financières à accorder des prêts importants sur 20 ou 25 ans dès lors qu'elles savent qu'il y a un cautionnement d'un investisseur privé important derrière le projet ont nourri l'augmentation faramineuse des prix des permis de pêche. Cela crée un environnement de plus en plus favorable pour que la relève se retrouve dans un système de pouvoir financier déséquilibré favorisant les accords de contrôle.

Aujourd'hui, au Québec, les tiroirs des agents de conservation et de protection sont remplis de dossiers d'enquête sur des permis sous accord de contrôle. Depuis 2019, aucune de ces situations n'a été portée devant la cour. Pourquoi? On me répond que le problème est lié à des défauts de rédaction dans les

Public Prosecution Service of Canada, make a successful outcome in court unlikely. The regulations were drafted in such a way that licence holders operating under control agreements are given one year, at the request of Fisheries and Oceans Canada, to revise their agreements so that they're acceptable to the department.

Consequently, conservation and protection officers see their investigative capabilities weakened, if not completely undermined. I would like to note, however, that today Fisheries and Oceans Canada appears to have a more detailed understanding of the mechanisms leading to control agreements, and that there is an apparent willingness to address the problem.

Today, after seven years, Fisheries and Oceans Canada and the Public Prosecution Service of Canada must take swift action. It's essential that, as part of the review of the Fisheries Act, the captain-owner-operator principle be placed at the heart of this review so that it has enough teeth to compel Fisheries and Oceans Canada and legal services to act.

Furthermore, the owner-operator principle is also important for commercial community fishers. As highlighted by the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations in 2002 in its sixth report on the Aboriginal Communal Fishing Licences Regulations, the issuance of commercial community fishing licences raises fundamental issues. In my view, those issues have not been addressed through subsequent regulatory amendments or Fisheries and Oceans Canada's administrative practices. I can only observe that some community commercial licences are not being operated by members of the communities that hold them.

Also, although the examples I'm about to cite do not reflect the reality of many Indigenous communities, Indigenous fishers have reported directly to me that they find themselves operating their band's licences on behalf of the band for extremely low pay, with some of them not even being allowed to keep a single lobster for themselves.

Some boat owners who subcontract commercial fishing to their band are forced by the band to accept a price per pound that doesn't allow them to operate their boat safely, pay their crew adequately or cover other operating costs, leaving them at the end of the season with low income and insufficient funds to prepare for the next fishing season. Some live with the risk of having their fishing rights revoked and being replaced by more "accommodating" fishers.

règlements qui empêchent, selon l'avis du Service des poursuites pénales du Canada, d'avoir un gain en cour. Les règlements ont été rédigés d'une telle manière que les détenteurs de permis sous accord de contrôle ont un an, à la demande de Pêches et Océans Canada, pour revoir les ententes afin que celles-ci soient acceptables pour le ministère.

Par conséquent, les agents de conservation et de protection voient leurs capacités d'enquête affaiblies, sinon anéanties. Je tiens cependant à noter qu'aujourd'hui, Pêches et Océans Canada semble avoir une compréhension plus détaillée des mécanismes menant à des accords de contrôle, et il y a une apparente volonté d'aborder le problème.

Aujourd'hui, après sept ans, Pêches et Océans et le Service des poursuites pénales du Canada se doivent de passer à l'action rapidement. Il est essentiel que, dans le cadre de la révision de la Loi sur les pêches, le principe du capitaine-propriétaire exploitant soit mis au cœur de cette révision, afin qu'il ait la force nécessaire pour obliger Pêches et Océans Canada et les services juridiques à agir.

D'autre part, le principe du propriétaire exploitant est aussi important pour les pêcheurs communautaires commerciaux. Comme l'a souligné le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation en 2002 dans son sixième rapport sur le Règlement sur les permis de pêche communautaires des Autochtones, des enjeux fondamentaux sont soulevés par l'émission des permis de pêche commerciale communautaires. Ces enjeux, à mon avis, n'ont pas été abordés par les modifications réglementaires subséquentes et les pratiques administratives de Pêches et Océans Canada. Je ne peux que constater que certains permis commerciaux communautaires ne sont pas exploités par des membres de la communauté détenant ces permis.

Aussi, bien que les exemples que je vais vous citer dans un instant ne reflètent pas la réalité de plusieurs communautés autochtones, des pêcheurs autochtones m'ont directement rapporté qu'ils se trouvent à exploiter, pour le compte de leur bande, les permis de celle-ci pour un salaire extrêmement bas, et que certains d'entre eux n'ont même pas le droit de garder un homard pour eux.

Certains propriétaires de leur propre bateau qui sous-contractent la pêche commerciale pour leur bande se voient imposer par celle-ci un prix à la livre qui ne leur permet pas de faire fonctionner leur bateau de manière sécuritaire et de payer convenablement leur équipage, de couvrir les autres frais d'exploitation, ce qui les laisse à la fin de la saison avec un faible revenu et des fonds insuffisants pour se préparer pour la saison de pêche suivante. Certains vivent avec le risque de se voir retirer la possibilité de pêcher et d'être remplacés par des pêcheurs plus « conciliants ».

For these reasons, as part of the review of the Fisheries Act, we recommend affirming that fishery resources are a shared strategic public resource, as well as clarifying the purpose of the act to create conditions conducive to the profitability, sustainability and adaptability of Canada's various fisheries for the benefit of all Canadians and coastal communities.

We also suggest clarifying the framework for the minister's exercise of discretionary authority and improving transparency regarding agreements that may be signed by the minister. Furthermore, the consultation process and the role of science and knowledge should be strengthened to ensure sustainable fisheries management. We also propose that Indigenous community commercial licences be converted into individual commercial licences. Finally, we recommend that funding and support measures for independent commercial fisheries — based on the model used to support Canadian farmers and aquaculture — be implemented very quickly.

Thank you, Mr. Chair, and thank you, senators.

I am available to answer your questions.

[English]

**The Chair:** Thank you.

**Senator Dhillon:** Thank you for being here. Thank you for your testimony this morning, Ms. Canet. You said that Fisheries and Oceans Canada, or DFO, is beginning to respond today and that they're beginning to understand the issue. Can you elaborate on that? What does that mean, in real-world terms, as far as how that is actually being put in place into everyday practice and what are the results that you're seeing?

**Ms. Canet:** Thank you very much for your question. That is extremely relevant.

DFO is now understanding that the financial context of the cost of the licences and the financing of those fishing licences are at the heart of the control agreements. Therefore, they have studied to a great extent over the last few years the different mechanisms that have been put in place in contracts and private agreements during licence transfers in order to better address the regulations in the context of the red tape review that was started by the current government.

**Senator Dhillon:** If I could build on that then, are those findings that you speak of publicly available? Have they been made available to others, and is DFO using that —

**Ms. Canet:** No.

Pour ces raisons, dans le cadre de la révision de la Loi sur les pêches, nous recommandons d'affirmer que la ressource halieutique est une ressource stratégique publique commune, ainsi que de préciser l'objet de la loi pour réunir les conditions propices à la rentabilité, la durabilité et l'adaptabilité des différentes pêcheries canadiennes au bénéfice de tous les Canadiens et des collectivités côtières.

Aussi, nous suggérons de préciser le cadre d'exercice du pouvoir discrétionnaire de la ministre et d'améliorer la transparence en ce qui concerne les accords pouvant être signés par la ministre. De plus, il faudrait renforcer le processus de consultation ainsi que la place des sciences et des connaissances pour assurer une gestion durable des pêches. Nous proposons aussi que les permis commerciaux autochtones communautaires deviennent des permis commerciaux individuels. Enfin, nous recommandons que des mesures de financement et de soutien des pêches commerciales indépendantes basées sur le modèle des mesures soutenant les exploitants agricoles du Canada et l'aquaculture soient mises en place très rapidement.

Nous vous remercions, monsieur le président du comité, ainsi que mesdames et messieurs les sénateurs.

Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions.

[Traduction]

**Le président :** Merci.

**Le sénateur Dhillon :** Je vous remercie de votre présence. Merci de votre témoignage de ce matin, madame Canet. Vous avez dit que Pêches et Océans Canada, le MPO, commence à réagir et que le ministère commence à comprendre le problème. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? Qu'est-ce que cela signifie, concrètement, comment cela se traduit-il en actions concrètes au quotidien et quels sont les résultats que vous constatez?

**Mme Canet :** Merci beaucoup de votre question. C'est extrêmement pertinent.

Le MPO comprend maintenant le contexte financier, soit que le coût des permis et le financement des permis de pêche sont au cœur des accords de contrôle. Par conséquent, ces dernières années, les fonctionnaires ont étudié en profondeur les différents mécanismes mis en place dans les contrats et les accords privés en cas de transfert de permis afin de mieux tenir compte de la réglementation dans l'examen des formalités administratives qui a été entrepris par le gouvernement actuel.

**Le sénateur Dhillon :** Si vous me permettez de poursuivre dans la même veine, les conclusions dont vous parlez sont-elles accessibles au public? Ont-elles été communiquées aux autres intervenants, et le MPO s'en sert-il...

**Mme Canet :** Non.

**Senator Dhillon:** Okay, I see. Why would we want to share best practices? Sorry, that's me being a bit facetious. Inside voice, yes.

The other question I have — and I'll welcome questions from my colleagues here — is there an ombudsperson or a fair practices commissioner or an independent body that oversees some of this work whom you have been working with?

**Ms. Canet:** If I understand your question correctly, you're asking whether there is an independent body that is supervising the licence transfer process. Is that correct?

**Senator Dhillon:** Correct.

**Ms. Canet:** No, there is none. And I believe that it is a recommendation that has been put forward before different instances to have this independent body, and I do support that approach.

**Senator Dhillon:** Thank you. I appreciate that.

[*Translation*]

**Senator Gerba:** Welcome to the committee.

Access to capital has been identified as a key factor, particularly for fishers, who often need to raise significant sums of money. These fishers do not have access to appropriate financing mechanisms. What does this reality look like, particularly in the Gaspésie? To what extent does the lack of dedicated financial tools influence the use of economic dependency agreements, as you mentioned?

**Ms. Canet:** In Quebec, we're fortunate to have certain loan mechanisms available through the Ministry of Agriculture, Fisheries and Food. However, these loan mechanisms are largely insufficient, given the operating costs and investments required to start and maintain a fishing business. This holds true for the Gaspésie and everywhere else in Quebec.

Today, a young person who wants to get started in the fishing industry — particularly lobster fishing, which is truly the economic backbone of the Gaspésie — will, in some cases and depending on the sub-zone, have to invest anywhere from \$1.5 million to \$6 million or \$8 million to launch their fishing business. This includes the vessel, fishing gear and the transfer of the licence required by the current operator.

It's quite clear that the next generation of fishers is often young, typically between 25 and 40 years old. I consider 40 to still be young. For the very large minority who do not benefit from an intra-family transfer, they lack the financial resources necessary for banks to guarantee a large loan of several million dollars. They must therefore turn to individuals who can act as

**Le sénateur Dhillon :** D'accord, je vois. Pourquoi voudrions-nous mettre en commun des pratiques exemplaires? Désolé, c'est du sarcasme, oui.

Mon autre question — et je serai heureux d'entendre les questions de mes collègues ici présents, aussi — est la suivante : y a-t-il un ombudsman, un commissaire aux pratiques équitables ou un organisme indépendant qui supervise ce genre de travail et avec qui vous collaborez?

**Mme Canet :** Si je comprends bien votre question, vous me demandez s'il y a un organisme indépendant qui supervise le processus de transfert de permis. Est-ce bien cela?

**Le sénateur Dhillon :** C'est exact.

**Mme Canet :** Non, il n'y en a pas. Et je crois que c'est une recommandation qui a été formulée devant différentes instances, qu'il y ait un organisme indépendant de ce genre. Je serais favorable à cela.

**Le sénateur Dhillon :** Je vous remercie.

[*Français*]

**La sénatrice Gerba :** Bienvenue au comité.

La question de l'accès au capital a été identifiée comme étant un facteur structurant, notamment pour les pêcheurs qui doivent souvent mobiliser des sommes importantes. Ces pêcheurs n'ont pas accès à des mécanismes de financement adaptés. Comment cette réalité se manifeste-t-elle, notamment en Gaspésie? Dans quelle mesure l'absence d'outils financiers réservés influence-t-elle le recours aux ententes de dépendance économique, comme vous l'avez mentionné?

**Mme Canet :** Au Québec, nous avons la chance d'avoir certains mécanismes de prêt auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Cependant, ces mécanismes de prêt sont largement insuffisants, compte tenu des frais d'exploitation et des investissements nécessaires pour démarrer et maintenir une entreprise de pêche. C'est valable pour la Gaspésie et partout ailleurs au Québec.

Aujourd'hui, un jeune qui veut commencer dans le domaine de la pêche, particulièrement la pêche au homard, qui est vraiment le soutien économique pour la Gaspésie, devra investir, dans certains cas et selon les sous-zones, de 1,5 million jusqu'à 6 ou 8 millions de dollars pour démarrer son entreprise de pêche. Cela inclut notamment le bateau, les engins de pêche et le transfert du permis qui est exigé par l'exploitant actuel.

Il est bien évident que la relève est souvent jeune. Ce sont des jeunes de 25 à 40 ans. Je considère que 40 ans, c'est encore jeune. Pour la très grande majorité, s'ils ne bénéficient pas d'un transfert intrafamilial, ils n'ont pas les fonds financiers nécessaires pour que les banques puissent cautionner un emprunt important de plusieurs millions de dollars. Ils doivent donc avoir

guarantors for the loan. In some cases, these individuals also contribute a very significant sum of money, which can amount to several hundred thousand dollars.

The financial arrangement is structured in several stages. First, there are private agreements between these lenders and unregistered guarantors.

Next, a comprehensive agreement is concluded with a registered financial institution, that is, a bank, that is aware of these private agreements, and of the prohibition on control agreements and the owner-operator principle. However, for various reasons . . . I can only speculate that this is related to a conflict of interest. For banks, it's very lucrative to issue large, interest-bearing loans over 20 to 25 years. That's where they generate their profits. There is therefore a conflict of interest, and certain financial institutions turn a blind eye to the private agreements of which they are aware. This inevitably leads to a control agreement due to the imbalance of financial power between the next generation, who are acquiring the fishing enterprise, and the lenders.

**Senator Gerba:** Thank you. Several witnesses have mentioned the Farm Credit Canada model as a source of inspiration, precisely as a way to support the next generation and limit reliance on private lenders.

To what extent could this model be applied in this context in Quebec?

**Ms. Canet:** The Canadian Independent Fish Harvesters' Federation, which we're a part of, is very actively looking at the Farm Credit Canada model, and the different funding and support mechanisms that are applicable to farmers and aquaculturists right now.

For reasons that have not been explained to us, commercial fishing has been excluded from these mechanisms, even though it's a primary sector subject to the same kinds of risks and uncertainties as farmers.

We're actively studying this model and making recommendations to ensure that key measures are put in place and that fishing is included in the legislation that governs Farm Credit Canada and in the federal legislation that ensures the implementation of the various programs we recommend for the fishing sector.

**Senator Gerba:** Thank you very much.

[English]

**Senator Ravalia:** Thank you, Ms. Canet, for your testimony. I was wondering if you could elaborate a little further on the state of the Indigenous fishery. You alluded to possible exploitation, fishers being left with very little money at the end of the day. What is the reason behind this? Would you be able to tell me

recours à des personnes qui pourront cautionner cet emprunt. Dans certains cas, ces personnes apportent aussi une somme d'argent très importante qui peut aller jusqu'à plusieurs centaines de milliers de dollars.

L'entente financière se fait à plusieurs étapes. Tout d'abord, il y a des accords sous seing privé entre ces prêteurs et ces garants non enregistrés.

Ensuite, une entente globale est conclue avec l'institution financière enregistrée, donc une banque qui est au courant de ces ententes sous seing privé et de l'interdiction des accords de contrôle et du principe du propriétaire exploitant. Cependant, pour différentes raisons... Je ne peux que spéculer en croyant que c'est une question de conflit d'intérêts. Pour les banques, c'est très intéressant d'avoir des emprunts importants de 20 à 25 ans avec des taux d'intérêt. C'est là où elles font leurs bénéfices. Il y a donc un conflit d'intérêts et certaines institutions financières ferment les yeux sur les ententes sous seing privé dont elles ont connaissance. Cela mène nécessairement à un accord de contrôle à cause du déséquilibre du pouvoir financier entre la relève, qui vient acquérir l'entreprise de pêche, et les prêteurs.

**La sénatrice Gerba :** Merci. Plusieurs témoins ont évoqué ici le modèle de Financement agricole Canada comme source d'inspiration, justement pour soutenir la relève et limiter ces dépendances envers les prêteurs privés.

Dans quelle mesure ce modèle pourrait-il être appliqué dans ce contexte au Québec?

**Mme Canet :** La Fédération des pêcheurs indépendants du Canada, dont nous faisons partie, est en train d'étudier très activement le modèle de Financement agricole Canada et les différents mécanismes de financement et de soutien qui sont applicables à l'heure actuelle aux agriculteurs et aquaculteurs.

Pour une raison qu'on ne nous explique pas, la pêche commerciale a été exclue de ces mécanismes, alors qu'il s'agit d'un secteur primaire qui est soumis aux mêmes types d'aléas et incertitudes que les agriculteurs.

Nous étudions ce modèle activement et nous faisons des recommandations pour que des mesures principales soient mises en place et que la pêche soit incluse dans la législation qui gouverne Financement agricole Canada et dans la législation fédérale qui assure la mise en œuvre des différents programmes que nous recommandons pour la pêche.

**La sénatrice Gerba :** Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le sénateur Ravalia :** Merci de votre témoignage, madame Canet. Je me demandais si vous pouviez nous en dire un peu plus sur l'état des pêches autochtones. Vous avez fait allusion à une possible exploitation et au fait que les pêcheurs se retrouvent avec très peu d'argent au bout du compte. Quelle en est la

what the relationship between Indigenous and non-Indigenous fishers is? Thank you.

**Ms. Canet:** Indigenous and non-Indigenous fisheries, you mean?

**Senator Ravalia:** Yes. The relationship between them and also the state of Indigenous fishers. You alluded to the fact that many of them are left virtually penniless at the end of the season.

[*Translation*]

**Ms. Canet:** First, I want to reiterate that this situation does not apply to all Indigenous communities. Many Indigenous communities place the commercial licences held by the bands at the heart of their operations. This principle is similar to that of the owner-operator, meaning that licences must be operated by their members, for the benefit of those members and the community.

However, for several years now, in various regions of Canada — I want to clarify that this is not unique to Quebec and that these are accounts I have heard in other regions when I visited Indigenous communities as part of my work, because we have regular exchanges and joint projects — according to some accounts that have been reported to me, this occurs when the approach to commercial fishing licences is highly profit-driven, meaning that the commercial fishing licence is, first and foremost, viewed as a revenue source for the band council to implement structural and transformative projects for the band, and not necessarily as the foundation for the exercise of rights that have been recognized and defined by their members, for individuals within their band.

That's the context in which I've seen and heard these testimonies. Whether it's an Indigenous band or anyone else, this is one of the fundamental causes of the challenges surrounding the implementation of the owner-operator principle and the prohibition of control agreements. Once we consider that access to the resource is, first and foremost, a means of raising funds — a purely commercial approach — we see certain financial mechanisms, such as the individual commercial licences I mentioned earlier, or situations where fishers become subcontractors for their own band. We see these control mechanisms when the objective is not to practise a trade to support a community and uphold rights, but purely to make money for other purposes, whether to fund shareholders or implement structural projects for a band, projects that have nothing to do with the exercise of a community fishing right by individuals.

raison? Seriez-vous en mesure de me dire quelle est la relation entre les pêcheurs autochtones et non autochtones? Merci.

**Mme Canet :** Vous voulez dire entre les pêches autochtones et non autochtones?

**Le sénateur Ravalia :** Oui. Quelle est la relation entre les deux et la situation des pêcheurs autochtones? Vous avez fait allusion au fait que bon nombre d'entre eux se retrouvent pratiquement sans le sou à la fin de la saison.

[*Français*]

**Mme Canet :** D'abord, je tiens à réitérer que c'est une situation qui ne s'applique pas à toutes les communautés autochtones. Beaucoup de communautés autochtones mettent les permis commerciaux que détiennent les bandes au cœur de l'exploitation. C'est un principe similaire à celui du propriétaire exploitant, soit que les permis doivent être exploités par leurs membres, au bénéfice de ces membres et de la communauté.

Cependant, depuis plusieurs années, dans différentes régions du Canada — je tiens à préciser que ce n'est pas propre au Québec et que ce sont des témoignages que j'ai entendus dans d'autres régions lorsque j'ai visité les communautés autochtones dans le cadre de mon travail, parce que nous avons des échanges réguliers et des projets communs —, selon certains témoignages qui m'ont été rapportés, cela se produit lorsque la vision de l'exploitation des permis de pêche commerciaux est très mercantile, à savoir que le permis de pêche commercial est, d'abord et avant tout, considéré comme une source de revenus pour le conseil de bande afin de mettre en œuvre des projets structurels et structurants pour la bande et pas nécessairement comme le fondement de l'exercice de droits qui ont été reconnus et définis par leurs membres, pour des individus de leur bande.

C'est dans ce contexte-là que j'ai vu et reçu ces témoignages. Que ce soit une bande autochtone ou n'importe qui d'autre, c'est l'un des fondements du problème concernant la mise en œuvre du principe du propriétaire exploitant et l'interdiction des accords de contrôle. À partir du moment où l'on considère que l'accès à la ressource est, d'abord et avant tout, un moyen de recueillir des fonds et de l'argent — une approche purement mercantile —, on voit certains mécanismes qui peuvent être financiers, comme les permis individuels commerciaux dont j'ai parlé tout à l'heure, ou des situations où des pêcheurs deviennent des sous-traitants pour leur propre bande. On voit ces mécanismes de contrôle quand l'objectif n'est pas d'exercer un métier pour assurer le soutien d'une communauté et la mise en œuvre de droits, mais purement de gagner de l'argent dans d'autres objectifs, que ce soit pour financer des actionnaires ou mettre en œuvre des projets structurants pour une bande, projets qui n'ont rien à avoir avec l'exercice d'un droit de pêche communautaire exercé par des individus.

That's when we see problems emerge. It's really when the focus is solely on this single objective of financial gain, access to the resource and use of that resource that problems arise. Unfortunately, this is the way of thinking we saw in the 19th century through to the middle of the 20th century in the Gaspésie, with the Robin or Le Boutillier models in the cod fishery. The objective was to empty the sea to generate financial gain for export on behalf of a private company or organization with financial objectives that had nothing to do with making a living from fishing. That's where the problems lie. It's a matter of concept. I don't know if that answers your question.

[English]

**Senator Ravalia:** Thank you very much. That's very helpful.

To what extent, then, are you concerned about foreign ownership in your fishery in Quebec? Is that an issue that comes up at all?

**Ms. Canet:** It does come up now and then, not to the same extent as our colleagues in Newfoundland and in Nova Scotia are facing. However, we do have private investment and foreign investment at this stage that are starting in our processing sector, and the processing sector can also be very much at the heart of control agreements. This is where foreign investments flow into individual commercial fisheries.

**Senator Ravalia:** Thank you very much. That's very helpful. I appreciate that.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Cuzner:** Thank you very much, Ms. Canet. I want to pick up a couple of points that have been raised already.

You had mentioned that investigations had been embarked upon, but there is a one-year window they have to comply with, and it does not seem that they were able to bring charges over that period of time. Could you elaborate a little bit more on that? Was the DFO doing it? Was the CRA involved? Give us a little bit more insight into those investigations and why they didn't yield anything.

**Ms. Canet:** Under the current administrative process under the current regulations that are implementing the owner-operator policy, when a fisherman asks the minister to transfer his or her licence to a new entrant, the paperwork that is being handed over to DFO by this current licence holder is being studied by some DFO agents, not by Conservation and Protection, or C&P.

These administrative employees have some criteria to determine whether or not there is a risk of a control agreement or whether it doesn't fit with the regulations. At this stage, they do ask the parties who are involved in the transfer to change the

C'est à partir de ce moment-là qu'on voit des problèmes apparaître. C'est vraiment lorsqu'on est purement dans cet unique objectif de gains financiers, d'accès à la ressource et d'utilisation de cette ressource qu'on voit les problèmes apparaître. C'est malheureusement le mode de raisonnement qu'on a vu au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle en Gaspésie, avec les modèles des Robin ou des Le Boutillier pour la morue. L'objectif est de vider la mer pour faire des gains financiers dans un but d'exportation pour le compte d'une entreprise privée ou d'une organisation qui a des objectifs financiers autres que celui de vivre de la pêche. C'est là où l'on voit des problèmes. C'est une question de concept. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

[Traduction]

**Le sénateur Ravalia :** Merci beaucoup. C'est très utile.

Dans quelle mesure, alors, êtes-vous préoccupée par la propriété étrangère dans votre pêche au Québec? Est-ce un problème qui se pose?

**Mme Canet :** Le problème se pose parfois, mais pas aussi souvent que pour nos collègues de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. Cependant, il commence à y avoir des investissements privés et des investissements étrangers dans notre secteur de la transformation, et le secteur de la transformation peut également être au cœur d'accords de contrôle. C'est là qu'on voit des investissements étrangers dans les pêches commerciales individuelles.

**Le sénateur Ravalia :** Merci beaucoup. C'est très utile. Je vous suis reconnaissant.

**Le président :** Merci.

**Le sénateur Cuzner :** Merci beaucoup, madame Canet. J'aimerais revenir sur quelques points qui ont déjà été soulevés.

Vous avez mentionné que des enquêtes étaient lancées, mais qu'il y avait un délai d'un an à respecter et qu'on ne semblait pas être en mesure de porter des accusations au cours de cette période. Pouvez-vous nous en dire un peu plus? Est-ce le MPO qui mène enquête? L'ARC y participe-t-elle? Donnez-nous un peu plus d'information sur ces enquêtes et sur les raisons pour lesquelles elles ne donnent rien.

**Mme Canet :** Dans le cadre du processus administratif prévu dans le règlement régissant la politique du propriétaire-exploitant, lorsqu'un pêcheur demande à la ministre de transférer son permis à un nouvel arrivant, la documentation remise au MPO par le titulaire actuel du permis est étudiée par des agents du MPO, mais pas par Conservation et Protection, ou CP.

Ces employés administratifs ont des critères pour déterminer s'il y a un risque ou non d'accord de contrôle ou si cela ne respecte pas la réglementation. À ce stade, on demande aux parties touchées par le transfert de modifier les documents

paperwork that is causing problems. So the effect is that it hides even better the control that is taking place because, ultimately, behind that, you often find the financial arrangements still remain, but the paperwork is hiding better this potential control agreement or this risk of control agreement.

Parallel to that, C&P, in some instances, is aware of potential control agreements, either in the context of a transfer request or during their daily work. So they start their inquiry. There are quite a few issues. Conservation and Protection is clearly understaffed in order to do these very complex financial inquiries. The expertise within DFO for financial inquiries is not there.

When they are starting to investigate control agreements in the context of a transfer request, because of this one-year window to change the paperwork, all the evidence that Conservation and Protection may have gathered to further their inquiries and to go further is heavily tempered. So it cancels, basically, the evidence that they had gathered. It is tainted; therefore, it will no longer be able to be used in court or — I mean, the whole process around the evidence is tainted.

So that is the reason why it is not proceeding.

**Senator Cuzner:** It is almost like DFO is complicit in rejigging the game — building the bed to fit the man sort of thing. If you set it up this way, then the control agreement can go forward. That's sort of what I am getting from the story you are sharing.

**Ms. Canet:** When the regulations were put in place in 2020, I just could not understand how this one-year window time frame had been put in place and what the purpose of it was, given that the principle of the owner-operator has been put in place in the policies for years, since 2007, that it was embedded in the legislation since 2019 and that fishermen who were in control agreements had years to become compliant. So I cannot understand why this part of the regulation has been put in place.

There is a lack of implementation of the regulations. Why? I cannot put intentions in the minds of the various ministers; I am not them.

**Senator Cuzner:** You did say that there seems to be more of a willingness of the part of DFO to proceed. What has given you that kind of hope or that kind of perspective?

**Ms. Canet:** It is in the context of the red tape review that has been started under the current government that involves DFO. I have been able to see that there is a much deeper understanding from the employees and directors at DFO in Ottawa of the

administratifs problématiques. Donc, cela a pour effet de cacher encore mieux le contrôle qui s'exerce parce qu'en fin de compte, on constate souvent que les arrangements financiers restent, mais que la paperasse cache mieux l'accord de contrôle potentiel ou le risque d'accord de contrôle.

Parallèlement à cela, CP prend parfois connaissance d'accords de contrôle potentiels, dans le contexte d'une demande de transfert ou dans le cadre de son travail quotidien. Son équipe ouvre alors une enquête. Il y a toutefois quelques problèmes. Conservation et Protection manque manifestement de personnel pour effectuer ce genre d'enquête financière très complexe. L'expertise du MPO en matière d'enquêtes financières n'est pas au point.

Lorsqu'il lance une enquête sur des accords de contrôle dans le contexte d'une demande de transfert, en raison de ce délai d'un an pour modifier les documents, toutes les preuves que Conservation et Protection peut avoir recueillies pour faire avancer son enquête et aller plus loin sont fortement affaiblies. Cela vient donc, dans les faits, invalider les éléments de preuve que les enquêteurs avaient recueillis. Le processus est entaché; par conséquent, les enquêteurs ne peuvent plus utiliser leurs preuves devant les tribunaux ou... cela veut dire que tout le processus entourant la preuve est biaisé.

C'est la raison pour laquelle il n'aboutit pas.

**Le sénateur Cuzner :** C'est presque comme si le MPO était complice de la réorganisation du jeu, comme s'il faisait le lit de ce stratagème, en quelque sorte. Dans cette structure, l'accord de contrôle peut voir le jour. C'est un peu ce que je retiens de votre histoire.

**Mme Canet :** Lorsque le règlement a été mis en place en 2020, je ne pouvais tout simplement pas comprendre que ce délai d'un an soit établi, je ne voyais pas le but à cela, étant donné que le principe du propriétaire-exploitant faisait partie de nos politiques depuis des années, depuis 2007, qu'il était inscrit dans la loi depuis 2019 et que les pêcheurs qui avaient conclu des accords de contrôle avaient déjà eu des années pour se conformer. Je ne comprends pas pourquoi cette partie du règlement a été mise en place.

On n'en fait pas assez pour faire appliquer le règlement. Pourquoi? Je ne veux pas prêter d'intentions aux différents ministres; je ne suis pas à leur place.

**Le sénateur Cuzner :** Vous avez dit qu'il semble y avoir une plus grande volonté d'agir au sein du MPO. Qu'est-ce qui vous donne ce genre d'espoir ou d'impression?

**Mme Canet :** C'est l'examen des formalités administratives qui a été entrepris par le gouvernement actuel et auquel participe le MPO. J'ai pu constater que les employés et les cadres du MPO, à Ottawa, comprennent beaucoup mieux qu'avant les

various mechanisms and that they want to address the issues in the regulations.

That said, only time will tell, once new regulations are in place, whether they are being implemented efficiently or not and whether they have been written in an efficient way and that, ultimately, when a file is ready to be prosecuted, the prosecution services of Canada are able to say to DFO, “Yes, we can go ahead to prosecute this case or that case.” Even if there is a risk — there is always a risk — the government and the prosecution services are willing to go before the court and test the regulations. If we never test the regulations, we will never know, but there is the need to be willing to do that.

**Senator Cuzner:** Do most of your core lobster fishermen — I should know this, but I don’t — have a share of the crab quota? In the Atlantic, in 2005, we brought in a crab-share plan where everybody who held a core licence would get a share of the crab quota, which would take a little bit of the stress off the lobster resource and would diversify their portfolio. Is that a thing in Quebec, or is it that only single licence holders hold a crab licence?

**Ms. Canet:** Okay. Some crab licences have been granted to fishing organizations such as the RPPSG or the MFU, and that is in order to further science and projects for the whole community.

Some individual commercial lobster fishermen may have purchased a snow crab licence and a small quota, but it is not all of them. It really depends on each and every individual fisherman, whether they have purchased a licence or not.

**Senator Cuzner:** We had crab sharing that worked out really well in the Atlantic.

Finally — and I know everybody on the committee will be interested — your folks are on the water now. How are things looking? What kind of shape is the resource in, and what is the shore price?

**Ms. Canet:** The lobster fishery has not started yet in Quebec. It should be starting on April 29, and I am sure that everybody is looking forward to it.

**Senator Cuzner:** Are crab boats out?

**Ms. Canet:** Yes, there are some snow crab boats. So, in Area 17, from what I understand, it is not going well because the water temperature is not very good. The landing price is okay. The retail price is extremely high. The main fishing area in Quebec is Zone 12, which has just started. At the moment, it is

divers mécanismes et qu’ils veulent régler les problèmes de réglementation.

Cela dit, seul le temps nous dira, quand de nouveaux règlements seront mis en place, s’ils sont mis en œuvre efficacement ou non, s’ils sont rédigés efficacement et ultimement, si lorsqu’un dossier est prêt à faire l’objet de poursuites, le service des poursuites du Canada est en mesure de dire au MPO : « Oui, nous pouvons aller de l’avant avec telle ou telle affaire. » Même s’il y a un risque — il y a toujours un risque —, le gouvernement et le service des poursuites sont prêts à aller devant les tribunaux et à mettre le règlement à l’épreuve. Si nous ne testons jamais les règlements, nous ne le saurons jamais, mais il faut être prêts à le faire.

**Le sénateur Cuzner :** Est-ce que la plupart des pêcheurs qui pêchent principalement le homard de votre région ont une part du quota de crabe? Je devrais le savoir, mais je ne le sais pas. Dans l’Atlantique, en 2005, nous avons mis en place un plan de répartition du crabe selon lequel tous ceux qui détenaient un permis de pêche de base obtenaient une part du quota de crabe, afin de relâcher un peu la pression sur la ressource de homard et de diversifier leurs portefeuilles. Est-ce la même chose au Québec, ou est-ce que seuls les titulaires d’un permis exclusivement pour le crabe détiennent un permis de pêche au crabe?

**Mme Canet :** D’accord. Certains permis de pêche au crabe ont été consentis à des organisations de pêche comme notre regroupement ou l’Union des pêcheurs de Maritimes, et ce, afin de faire avancer la science et des projets bénéficiant à l’ensemble de la communauté.

Certains pêcheurs commerciaux de homard ont peut-être acheté un permis de pêche au crabe des neiges et un petit quota, mais pas tous. Cela dépend vraiment de chaque pêcheur, selon s’il a acheté un permis ou non.

**Le sénateur Cuzner :** La répartition du crabe a très bien fonctionné dans l’Atlantique.

Enfin — et je sais que cela va intéresser tous les membres du comité —, vos pêcheurs sont sur l’eau en ce moment. Comment les choses se présentent-elles? Dans quel état se trouve la ressource et quel est le prix au débarquement?

**Mme Canet :** La pêche au homard n’a pas encore commencé au Québec. Elle devrait commencer le 29 avril, et je suis sûre que tout le monde l’attend avec impatience.

**Le sénateur Cuzner :** Les crabiers sont-ils en mer?

**Mme Canet :** Oui, il y a quelques bateaux qui pêchent le crabe des neiges. Dans la zone 17, d’après ce que je comprends, cela ne va pas très bien parce que la température de l’eau n’est pas très bonne. Le prix au débarquement est correct. Le prix de détail est extrêmement élevé. La principale zone de pêche au

not doing very well because of the water temperature and the weather. But it is going to pick up. We do not have the landing prices yet.

**Senator Cuzner:** Thank you.

**Senator M. Deacon:** Thank you for joining us today. There is certainly a lot to learn around this whole area and our commercial inshore fisheries.

I want to take a moment to go back to something that we heard a few weeks ago, at the end of March, and it is in that area of young people and succession. What do things look like for the future?

At the end of March, we had Dwan Street here, the president of the relevant Unifor. She said that the union initially took on the leadership of creating a committee for young harvesters that meets twice a month to discuss their world, the barriers and how to break down and overcome them to take on this life and this long-term commitment. In that, it was explained that the top concerns were access to capital and inflated fisheries licence prices. This came up more than once. My question for you is this: Are access to capital and the high cost of fishery licences also top concerns for young harvesters in your region?

**Ms. Canet:** Certainly.

**Senator M. Deacon:** Share with us what the other challenges might be that harvesters face in your region. Are you responding to it? Do you have a committee, a thought or a vision of this moving forward?

**Ms. Canet:** First of all, I would like to commend the initiative of my colleague Dwan Street. That is a fantastic initiative. Access to capital is certainly the most important, core issue for new entrants.

At the RPPSG, we do not have the human resources or the financial strength that the FFAW-Unifor has to support new entrants and to have a committee like this, et cetera. It is not that we do not want that, but most fishing organizations are understaffed and do not have the financial means to take such initiatives.

That said, at the RPPSG, we are one of the lucky ones to have received a snow crab allocation. That allows us to do quite a lot of projects. One of the projects that we have done is to financially support new entrants whereby the ones who acquire a new licence can come to the RPPSG. This program is stopped at the moment, but we were providing them with \$25,000, which was the most that we could do. It may appear as a drop when you are looking at a fishing licence that is between \$1.5 million and

Québec est la zone 12, qui vient d'ouvrir. À l'heure actuelle, les choses ne vont pas très bien en raison de la température de l'eau et des conditions météorologiques. Mais les choses vont s'améliorer. Nous n'avons pas encore les prix au débarquement.

**Le sénateur Cuzner :** Merci.

**La sénatrice M. Deacon :** Merci de vous joindre à nous aujourd'hui. Il y a certainement beaucoup à apprendre sur toute cette région et sur nos pêches côtières commerciales.

J'aimerais prendre un instant pour revenir sur quelque chose que nous avons entendu il y a quelques semaines, à la fin mars, au sujet des jeunes et de la relève. Comment est-ce que cela se dessine pour l'avenir?

À la fin du mois de mars, nous avons reçu Dwan Street, la présidente de la filière pêche d'Unifor. Elle a dit que le syndicat avait pris l'initiative de créer un comité pour les jeunes pêcheurs qui se réunit deux fois par mois pour discuter de leur monde, des obstacles auxquels ils sont confrontés et de la façon de les éliminer et de les surmonter pour mener cette vie et s'y investir à long terme. Elle expliquait que les principales préoccupations des jeunes étaient l'accès au capital et l'augmentation exponentielle des prix des permis de pêche. Cette question est revenue plus d'une fois. Ma question pour vous est la suivante : l'accès au capital et le coût élevé des permis de pêche sont-ils également les principales préoccupations des jeunes pêcheurs de votre région?

**Mme Canet :** Sans aucun doute.

**La sénatrice M. Deacon :** Parlez-nous des autres défis auxquels les pêcheurs sont confrontés dans votre région. Prenez-vous des mesures en conséquence? Avez-vous un comité, une perspective ou une vision pour l'avenir?

**Mme Canet :** Tout d'abord, j'aimerais saluer l'initiative de ma collègue Dwan Street. C'est une initiative fantastique. L'accès au capital est certainement l'élément le plus important et le plus fondamental pour les nouveaux arrivants.

Au RPPSG, nous n'avons pas les ressources humaines ou la force financière dont dispose FFAW-Unifor pour venir en aide aux nouveaux arrivants, créer un comité comme celui-là et tout. Ce n'est pas que nous ne voulons pas, mais la plupart des organisations de pêche manquent de personnel et n'ont pas les moyens financiers de mener de telles initiatives.

Cela dit, au RPPSG, nous sommes parmi les chanceux à avoir reçu une allocation pour le crabe des neiges. Cela nous permet de réaliser pas mal de projets. L'un des projets que nous réalisons consiste à soutenir financièrement les nouveaux arrivants, de sorte que ceux qui acquièrent un nouveau permis peuvent s'adresser au RPPSG. Ce programme est en pause pour l'instant, mais nous leur fournissons 25 000 \$. C'est le maximum que nous pouvons offrir. Cela peut sembler infime pour un permis de

\$6 million to \$8 million. Twenty-five thousand dollars is not very significant, but this is what we can do to help our own industry.

The other thing that we have done is, since 2010 — from memory, but do not quote me on that exact date — we have had in place and financed a program of effort reduction in the Gaspé area in the lobster fishery in order to have fishing enterprises that are more sustainable and a bit more solid financially so that they can operate year after year.

We were financing the retrieval of licences when a fisherman or a group of fishermen were willing to reduce the efforts in their sub-LFAs. We were asking DFO to completely remove that licence, and we were compensating the retiring fishermen in order for DFO to completely remove and never reissue that licence. That reduces the fishing effort in that sub-LFA, and that allows the remaining fishermen to have more sustainable fishing enterprises.

So these are the things that we have been doing to help our fishermen, but, obviously, our financial means are extremely limited compared to what the federal government could do in the context of programs, such as the ones for Farm Credit Canada, et cetera.

**Senator M. Deacon:** Thank you for that. As we step back, you may be able to share with us whether that incoming generation of young harvesters sees hope. Do they see that there is enough for their families, with the business, with the kinds of things that are around them that we're going to have a good pipeline of harvesters moving forward?

**Ms. Canet:** There are two situations. When we are looking at a family transfer, fishing is in the blood of the family. It is part of our culture. In the Gaspé area, it has been 300 years that fishermen have been living off the sea, so it is in their blood. They are seeing hope, and family transfers have the ability — there are some mechanisms that make access a bit easier. That said, it is still very complicated.

For new entrants who do not have the chance to access a licence through family transfer, they want to come into the fisheries because of passion. They believe in it. They are core Gaspésians and core Magdalen Islands people. The sea is their life. And for many people, there are not that many work opportunities. The fishery is very important to sustain our economic dynamism and provide employment.

Those young entrants, those new entrants do believe — rightly — that their future is in the fisheries. It is a fantastic area to work in, but it is a very hard one. Currently, the context and the cost of the licences are certainly major hurdles for them, and that puts them at risk, in addition to the fact that it is a risky industry. They cannot control the weather, the resources or

pêche dont la valeur se situe entre 1,5 et 6 ou 8 millions de dollars. Vingt-cinq mille dollars, c'est peu, mais c'est ce que nous pouvons faire pour aider notre propre industrie.

L'autre chose que nous avons faite, c'est que depuis 2010 — si ma mémoire est bonne, mais ne me citez pas sur la date —, nous avons mis en place et financé un programme de réduction des efforts dans la région de Gaspé, dans le secteur de la pêche au homard, afin de rendre les entreprises de pêche plus durables et un peu plus solides sur le plan financier et qu'elles puissent demeurer en activité année après année.

Nous finançons le retrait de permis lorsqu'un pêcheur ou un groupe de pêcheurs est prêt à réduire ses activités dans ses sous-zones de pêche au homard. Nous demandons au MPO de retirer complètement ce permis, et nous indemnisons les pêcheurs qui prennent leur retraite afin que le MPO retire complètement ce permis de la circulation et ne le délivre jamais à nouveau. Cela vient réduire l'effort de pêche dans une sous-zone de la ZPH en question et ainsi permettre aux pêcheurs restants d'avoir des entreprises de pêche plus durables.

Voilà quelques-unes des choses que nous avons faites pour aider nos pêcheurs, mais, évidemment, nos moyens financiers sont extrêmement limités par rapport à ce que le gouvernement fédéral pourrait faire avec des programmes comme ceux de Financement agricole Canada, entre autres.

**La sénatrice M. Deacon :** Je vous remercie. Avec le recul, vous pouvez peut-être nous dire si la nouvelle génération de pêcheurs voit de l'espoir. Est-ce que les jeunes trouvent qu'il y en a assez pour leur famille, avec l'entreprise, compte tenu de tout ce qui les entoure, pour que nous ayons un bon bassin de pêcheurs à long terme?

**Mme Canet :** Il y a deux situations. Lorsqu'on envisage un transfert familial, la famille a la pêche dans le sang. Cela fait partie de notre culture. Dans la région de Gaspé, cela fait 300 ans que les pêcheurs vivent de la mer, donc c'est dans leur sang. Ils ont de l'espoir, et les transferts familiaux peuvent... Il y a des mécanismes qui facilitent un peu l'accès. Cela dit, c'est quand même très compliqué.

Les nouveaux venus qui n'ont pas la chance d'avoir accès à un permis par transfert familial veulent intégrer le secteur des pêches par passion. Ils y croient. Ce sont des Gaspésiens et des Madelinots pures laines. Leur vie, c'est la mer. Et pour beaucoup de gens, il n'y a pas beaucoup d'occasions d'emploi. La pêche est très importante pour maintenir notre dynamisme économique et fournir de l'emploi.

Ces jeunes, ces nouveaux arrivants croient — à juste titre — que leur avenir réside dans les pêches. C'est un domaine dans lequel il est fantastique de travailler, mais c'est très difficile. Actuellement, le contexte et le coût des permis sont certainement des obstacles majeurs pour eux, qui représentent des risques, sans compter que c'est une industrie risquée en soi. Ils n'ont pas

DFO's decisions. They cannot control whether DFO is going to put a moratorium on the resource or drop quotas in a way that their fishing operations are not going to be sustainable anymore. They cannot control these kinds of things. So it is already a very risky enterprise.

But when you add the financial hurdle, that makes it very risky. It is only because of their love of the sea and the love of the work that they go into it, and we need to support them.

**Senator M. Deacon:** Thank you for your honesty. Thank you so much.

**Senator Dhillon:** Thank you, Ms. Canet. That's all very helpful.

If I could frame this for you, and then you can tell me if it aligns with what you are sharing or correct my thinking, with the Public Prosecution Service of Canada, or PPSC, as it is today, would you agree that they are not able to prosecute any types of violations with the current regulations, or would you say there is no will to prosecute because the cases that are being brought to them by DFO are not complete or are not prosecutable?

**Ms. Canet:** Obviously, I do not have the details of the cases because that's confidential and being kept secret by DFO, understandably. That said, the regulations are such that one needs to test them. If there is no willingness to test the strength of a regulation before the court, we will never know.

I am not the PPSC or a PPSC lawyer, et cetera, and I have asked, but I have not had the answer on what the regulatory risks were or what the exact issues were that made the PPSC recommend not to go ahead with one case or another. But there is one thing that I know that is very clear, and that is if you do not test your regulations when you have cases that are very clear — I'm sure you have all heard about the situations in Newfoundland where all the evidence was there and it was not being prosecuted. To me, the only explanation is that there is no willingness to take 1% of risk.

One is not going to make a case law out of one case. We had the *Elson* case years ago that was a lot more risky under the previous legislation and regulations. It was a lot more risky, yet DFO and the PPSC went ahead before the court. Now we've got stronger legislation and stronger regulations, and the risk is not taken to test those regulations. I don't understand why.

Meanwhile, the ones who build control agreements have free rein to develop private agreements and contracts that are harder and harder to undo before the courts, and that opportunity has been given to them by DFO since 2020.

de pouvoir sur la météo, les ressources ou les décisions du MPO. Ils ne peuvent pas savoir si le MPO va imposer un moratoire sur la ressource ou réduire les quotas au point de rendre leurs activités de pêche non viables. Ils n'ont pas de contrôle sur ce genre de choses. C'est donc déjà une entreprise très risquée.

Si on ajoute l'obstacle financier à cela, cela devient très risqué. Ce n'est que par amour de la mer et du travail qu'ils sont là, et nous devons les appuyer.

**La sénatrice M. Deacon :** Je vous remercie de votre honnêteté. Merci beaucoup.

**Le sénateur Dhillon :** Merci, madame Canet. Tout cela est très utile.

Si vous me le permettez, je vais résumer la situation, et vous pourrez me dire si cela correspond à ce que vous expliquez ou me corriger. Seriez-vous d'accord pour dire que dans la situation actuelle, le Service des poursuites pénales du Canada, ou SPPC, n'est pas en mesure d'intenter de poursuites pour quelque type d'infraction que ce soit sous le régime de la réglementation actuelle? Ou diriez-vous qu'il n'a pas la volonté d'intenter des poursuites parce que les affaires que lui présente le MPO sont incomplètes ou pas assez solides pour justifier des poursuites?

**Mme Canet :** Évidemment, je n'ai pas les détails des cas, car ils sont confidentiels et gardés secrets par le MPO, c'est compréhensible. Cela dit, les règlements sont tels qu'il faut les tester. S'il n'y a pas de volonté de tester la force d'un règlement devant les tribunaux, on ne saura jamais s'il est assez solide.

Je ne suis ni avocate ni gestionnaire du SPPC, et j'ai posé la question, mais je n'ai pas eu de réponse sur les risques réglementaires ou les problèmes exacts qui poussent le SPPC à recommander de ne pas aller de l'avant affaire après affaire. Mais il y a une chose que je sais, qui est très claire, c'est que si l'on ne met pas la réglementation à l'épreuve dans des cas aussi clairs... Je suis sûre que vous avez tous entendu parler des situations à Terre-Neuve où toutes les preuves étaient là et où il n'y a pas eu de poursuites. Pour moi, la seule explication, c'est qu'il n'y a pas de volonté de prendre un risque de 1 %.

On ne va pas créer de jurisprudence à partir d'une seule affaire. Il y a eu l'affaire *Elson* il y a des années, qui était beaucoup plus risquée et qui relevait de la loi et du règlement précédents. C'était beaucoup plus risqué, mais le MPO et le SPPC sont quand même allés devant les tribunaux. Nous avons maintenant des lois et un règlement plus rigoureux, et on ne prend pas le risque de mettre cette réglementation à l'essai. Je ne comprends pas pourquoi.

Pendant ce temps, ceux qui concluent des accords de contrôle ont le champ libre pour élaborer des accords et des contrats privés qu'il est de plus en plus difficile de contester devant les tribunaux, et c'est le MPO qui leur permet d'agir ainsi depuis 2020.

**Senator Dhillon:** Thank you. That's helpful.

Very quickly, one of the issues or areas that this committee is also looking at, especially on the West Coast, is the influence or the presence of criminal organizations and money laundering that is starting to seep into fisheries. Have you had that experience, or do you have knowledge of any of that happening in Quebec?

**Ms. Canet:** No, I haven't had that knowledge in the Gaspé area or in Quebec.

**Senator Dhillon:** Thank you.

[Translation]

**Senator Gerba:** I think Ms. Canet has answered most of my questions.

I'd still like to come back to your assessment of Fisheries and Oceans Canada's enforcement of sanctions measures, particularly with respect to licence suspensions or withdrawals. I'd like to know if you see a gap between the regulations and the implementation on the ground.

**Ms. Canet:** Yes. The gap is glaring, because we know that the department has numerous files involving control agreements or suspected control agreements, and there have been no prosecutions in Quebec. None of these cases has ever been brought before the courts. The gap is glaring for the reasons I explained earlier. No, the regulations have not been enforced for a number of reasons and, as a result, the gap is significant.

**Senator Gerba:** To conclude, if you had one recommendation to make that is important to you, what would it be?

**Ms. Canet:** Since everything flows from this, I would anchor the purpose of the Fisheries Act in creating the conditions for the profitability, sustainability and adaptability of Canada's various fisheries for the benefit of all Canadians and coastal communities. From that point on, if that principle is clearly set out in the act, recognizing that the owner-operator principle is the primary expression of that objective in the management of this strategic public resource, everything else will follow, in my opinion.

**Senator Gerba:** Thank you.

[English]

**The Chair:** Thank you to our witness for her great testimony, and thank you to our senators for the questions. Certainly, you have added much to our deliberations from your perspective, but we certainly hear a lot of the same thing wherever our witnesses come from. We thank you for your time this morning, and, as I say to all our witnesses, if there is anything that you think about in the next couple of days, thinking, "I wish I had said that; I wish I had informed the senators of that," feel free to send it

**Le sénateur Dhillon :** Merci. C'est utile.

Très rapidement, l'un des enjeux sur lesquels le comité se penche également, spécialement sur la côte Ouest, est celui de l'influence ou de la présence d'organisations criminelles et de blanchiment d'argent, qui commencent à s'infiltrer dans les pêches. En avez-vous vécu l'expérience ou avez-vous eu connaissance de ce genre de chose au Québec?

**Mme Canet :** Non, je n'ai rien vu de tel en Gaspésie ni au Québec.

**Le sénateur Dhillon :** Merci.

[Français]

**La sénatrice Gerba :** Je pense que Mme Canet a répondu à la plupart de mes questions.

J'aimerais quand même revenir sur votre appréciation de l'application des mesures de sanctions par Pêches et Océans Canada, notamment en ce qui concerne les suspensions ou les retraits de permis. J'aimerais savoir si vous observez un écart entre les règlements et la mise en œuvre sur le terrain.

**Mme Canet :** Oui. L'écart est flagrant, puisque nous savons que les tiroirs du ministère sont pleins d'accords de contrôle ou de suspicion d'accords de contrôle, et il n'y a eu aucune poursuite au Québec. Cela n'a jamais été en cour. L'écart est flagrant pour les raisons que je vous ai expliquées. Non, les règlements n'ont pas été appliqués pour de nombreuses raisons, donc voilà, l'écart est énorme.

**La sénatrice Gerba :** Pour conclure, si vous aviez une recommandation à faire qui vous tient à cœur, quelle serait-elle?

**Mme Canet :** Puisque tout en découle, je cesserais de préciser l'objet de la Loi sur les pêches pour réunir les conditions propices à la rentabilité, la durabilité et l'adaptabilité des différentes pêcheries canadiennes au bénéfice de tous les Canadiens et des communautés côtières. À partir de ce moment-là, si ce principe est bien inscrit dans la loi, tout en sachant que le principe du propriétaire exploitant est l'expression première de cet objet de la gestion de cette ressource publique stratégique, tout le reste en découlera, à mon avis.

**La sénatrice Gerba :** Merci.

[Traduction]

**Le président :** Merci à notre témoin pour son excellent témoignage, et merci à nos sénateurs pour leurs questions. Votre perspective a beaucoup enrichi nos délibérations, mais je peux vous dire que nous entendons beaucoup les mêmes choses, peu importe d'où viennent nos témoins. Nous vous remercions du temps que vous nous avez accordé ce matin et, comme je le dis à tous nos témoins, si vous pensez à quelque chose au cours des prochains jours et que vous vous dites : « J'aurais dû dire telle ou

along to our clerk, and we will have that as an addition to our work here. We thank you for your time this morning, and thanks to all senators.

(The committee adjourned.)

telle chose; j'aurais voulu en informer les sénateurs », n'hésitez pas à envoyer un message à notre greffière, et nous en tiendrons compte dans nos travaux. Nous vous remercions du temps que vous nous avez consacré ce matin. Merci à tous les sénateurs.

(La séance est levée.)

---